

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### **Wifak International Bank**

**Siège social** : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Wifak International Bank publie ci -dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Rachid NACHI et Mr Fethi NEJI.

### **BILAN CONSOLIDÉ**

**Arrêté au 31 Décembre 2021**

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation		31-déc.-21	31-déc-20 *
<b>AC01</b> Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	<b>1-1</b>	107 604 793	71 377 286
<b>AC02</b> Créances sur les établissements bancaires et financiers	<b>1-2</b>	176 679 603	167 527 382
<b>AC03</b> Créances sur la clientèle	<b>1-3</b>	603 571 413	480 189 777(*)
<b>AC04</b> Portefeuille titres commercial	<b>1-4</b>	850 316	421 887
<b>AC05</b> Portefeuille d'investissement	<b>1-5</b>	9 876 778	12 480 150
<b>AC06</b> Valeurs immobilisées	<b>1-6</b>	53 568 411	55 355 059
<b>AC07</b> Autres actifs	<b>1-7</b>	38 410 869	30 453 439
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>990 562 183</b>	<b>817 804 980</b>
<b>PA01</b> Banque Centrale, CCP	<b>2-1</b>	90 270 725	84 238 187
<b>PA02</b> Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	<b>2-2</b>	618 339	699 579
<b>PA03</b> Dépôts de la clientèle	<b>2-3</b>	623 337 143	479 298 749
<b>PA04</b> Dettes de financements et Ressources spéciales	<b>2-4</b>	56 879 309	41 846 709
<b>PA05</b> Autres passifs	<b>2-5</b>	62 149 992	59 766 831(*)
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>833 255 508</b>	<b>665 850 055</b>
<b>CP01</b> Capital	<b>3-1</b>	150 000 000	150 000 000
<b>CP02</b> Réserves		22 293 800	22 261 402
<b>CP03</b> Actions propres		(694 663)	(694 663)
<b>CP04</b> Autres capitaux propres		16 112 582	16 110 456
<b>CP05</b> Résultats reportés		(35 790 324)	(28 053 163) (*)
<b>CP06</b> Résultat de l'exercice		5 348 370	(7 705 855) (*)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>157 269 765</b>	<b>151 918 177</b>
<b>Intérêt des minoritaires</b>		<b>36 910</b>	<b>36 748</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>990 562 183</b>	<b>817 804 980</b>

(\*) : Ces soldes ont été retraités à des fins de comparabilité

## ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31 déc 2021	31 déc 2020
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>		
<b>HB 01-</b> Cautions, Avals et autres garanties données	16 277 252	9 686 138
<b>HB 02-</b> Crédits documentaires	15 732 472	23 509 625
<b>HB 03-</b> Actifs donnés en garantie	0	0
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>32 009 724</b>	<b>33 195 763</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
<b>HB 04-</b> Engagements de financement donnés	101 014 550	70 094 533
<b>HB 05-</b> Engagements sur titres	0	0
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>101 014 550</b>	<b>70 094 533</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
<b>HB 06-</b> Engagements de financement reçus	0	0
<b>HB 07-</b> Garanties reçues	334 209 888	314 519 944
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>334 209 888</b>	<b>314 519 944</b>

## ETAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31 déc 2021	31-déc-20 *
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>	<b>84 015 802</b>	<b>58 266 376</b>
PR01 Marges et revenus assimilés	66 123 404	44 410 332(*)
PR02 Commissions en produits	15 502 092	10 351 770
PR03 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	1 923 908	2 421 286
PR04 Revenus du portefeuille d'investissement	466 398	1 082 988
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>	<b>(34 080 887)</b>	<b>(28 688 110)</b>
CH01 Marges encourus et charges assimilées	(32 954 598)	(27 747 334)
CH02 Commissions encourues	(1 126 289)	(940 776)
CH03 Perte sur portefeuille titres-commercial et opérations financières	0	0
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>49 934 915</b>	<b>29 578 266</b>
PR05/CH04 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(6 506 196)	(6 351 182)
PR06/CH05 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(870 398)	(171 097)
PR07 Autres produits d'exploitation	50 230	24 557
CH06 Frais de personnel	(23 440 264)	(18 390 272)
CH07 Charges générales d'exploitation	(9 712 589)	(7 596 659)
CH08 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(4 373 665)	(4 634 788)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 082 033</b>	<b>(7 541 175)</b>
PR08/CH09 Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	472 975	64 590
CH011 Impôt sur les bénéfices	(195 665)	(207 614)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>5 359 343</b>	<b>(7 684 199)</b>
PR09/CH010 Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	(10 839)	(19 222)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>5 348 504</b>	<b>(7 703 421)</b>
<b>Part des inttêrets minoritaires</b>	<b>(134)</b>	<b>(2 434)</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>5 348 370</b>	<b>(7 705 855)</b>
Modification comptable	(3 540 026)	(500 000)
<b>RESULTAT NET APRES MODIFICATION</b>	<b>1 808 344</b>	<b>(8 205 855)</b>

(\*) : Ces soldes ont été retraités à des fins de comparabilité

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31 déc 2021	31 déc 2020
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)	86 971 486	58 747 996
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(32 909 675)	(29 701 725)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(134 155 327)	(80 108 916)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	143 144 117	133 980 003
Titres de placements	0	0
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(23 924 414)	(19 428 884)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(13 909 167)	16 429 196
Impôt sur le bénéfice	(206 504)	(226 836)
	0	0
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>25 010 516</b>	<b>79 690 834</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	0	0
	0	0
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	1 325	1 326
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	2 602 047	1 140 426
Acquisition / cessions sur immobilisations	(2 486 453)	(744 380)
	0	0
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>116 919</b>	<b>397 372</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Rachat d'actions	0	0
Encaissement d'emprunt obligataire	25 000 000	15 000 000
Remboursement d'emprunt obligataire	(5 790 490)	(2 790 490)
Remboursement d'emprunts	(4 453 846)	(7 386 175)
Dividendes versés et autres distributions	0	0
Mouvements sur fond social et de retraite	2 126	4 926
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>14 757 790</b>	<b>4 828 261</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période</b>	<b>39 885 225</b>	<b>84 916 467</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en début de période</b>	<b>154 360 422</b>	<b>69 443 955</b>
<b>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>194 245 647</b>	<b>154 360 422</b>

## Notes aux Etats Financiers Consolidés au 31/12/2021

### 1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2021 :

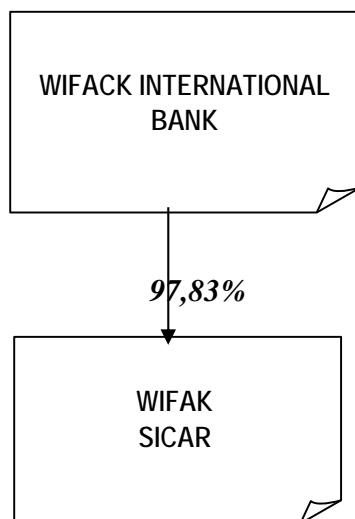
#### NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE WIFAK INTERNATIONAL BANK :

« WIFACK INTERNATIONAL BANK » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « EL WIFACK Leasing ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

La même Assemblée Générale Extraordinaire a pris la décision d'augmenter le capital de la société pour le porter de 20 millions de dinars à 150 millions de dinars.

Le groupe WIFACK INTERNATIONAL BANK a été constitué après la création de la société suivante dans le capital duquel la banque WIFACK INTERNATIONAL BANK détient une participation :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
<b>WIFAK SICARS.A</b>	90.000	10	<b>900.000</b>	2009-2010	97,83%
<b>TOTAL</b>			<b>900.000</b>		



#### 1.1- Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe WIFACKINTERNATIONAL BANK relatifs à l'exercice 2021 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de WIFACK INTERNATIONAL BANK et de la société composant le groupe WIFACK INTERNATIONAL BANK à savoir WIFAK SICAR S.A. Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe WIFACK INTERNATIONAL BANK.

### **1.2- Principes optique et méthodes de consolidation :**

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère WIFACK INTERNATIONAL BANK et de sa filiale WIFAK SICAR qu'elle contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

<b>Société</b>	<b>Nature du contrôle</b>	<b>Méthode de consolidation retenue</b>
<b>WIFAK SICAR</b>	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières ou relève d'activités connexes (assurance promotion touristique acquisition construction et réaménagement d'immeubles location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- Soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

### **1.3- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés**

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

#### **1.3.1- Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :**

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant originellement imputé sur les capitaux propres vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporise si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

### **1.3.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe :**

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

### **1.3.3- Comptabilisation de l'Impôt sur les sociétés :**

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat net de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (ou récupérables) au titre du bénéfice imposable (ou de la perte fiscale) d'un exercice.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

## **NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers consolidés du groupe WIFACK INTERATIONAL BANK sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises ; et
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

### **2-1 : Continuité de l'exploitation**

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

## 2-2 : Immobilisations utilisées par la banque

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la banque, figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	<b>Taux d'amortissement</b>
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

## 2-3 : Encours sur crédits IJARA accordés

La Banque adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara et ce à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables ; Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements matériel roulant...).

Il est à signaler que pendant toute la durée du bail le bien donné en location demeure la propriété de la banque WIFACK INTERNATIONAL BANK ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « Mourabaha » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « Mourabaha », ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « Mourabaha » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

## 2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement) les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif ou une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition tels que les commissions d'intermédiaires les honoraires les droits et les frais de banque sont exclus.



Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente et ce, tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement l'actif net les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

## **2-5 : Emprunts**

Le principal des emprunts obtenus, est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des « Emprunts et dettes rattachés ».

## **2 -6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes**

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui défaut les classes de risque de la manière suivante :

### **A- Actifs courants :**

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

### **B- Actifs classés :**

#### **B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

#### **B2 : Actifs incertains**

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

#### **B3 : Actifs préoccupants**

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

#### **B4 : Actifs compromis**

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements Ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en Ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- o Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- o Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- o Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- o Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

#### **A- Les provisions collectives :**

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2022-02 du 04 mars 2022, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022. Cette méthodologie prévoit :

i. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les derniers exercices. 5

iii. Majoration des taux de migrations historiques.

iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

**B- Les provisions additionnelles :**

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;  
N : année d'arrêté des comptes ;  
M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

## **1- Portefeuille titres**

### **2.1 Présentation du portefeuille titres**

Les titres sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées, sont les suivantes :

#### ***A- Portefeuille titres commercial :***

##### **A1 : Titres de transaction**

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

##### **A2 : Portefeuille d'investissement :**

###### **- Titres d'investissements**

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachées.

###### **- Titres de participation**

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

###### **- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées**

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

## 2.2 Evaluation du portefeuille titres

### *a. Date d'acquisition :*

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

### *b. Date d'arrêté :*

#### **- Titres de transaction**

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

#### **- Titres d'investissement**

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;

- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres

## **2- Prise en compte des produits**

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

### 3- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
<b>Logiciels et Licences</b>	<b>33%</b>
<b>Construction</b>	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaires et siège</i>	2%
<b>Global Bancaire</b>	<b>10%</b>
<b>Agencement et aménagement des constructions</b>	<b>10%</b>
<b>Installations générales, Agencement et aménagement Divers</b>	<b>10%</b>
<b>Matériel de transport</b>	<b>20%</b>
<b>Matériel informatique</b>	<b>16,66%</b>
<b>DAB &amp; GAB</b>	<b>20%</b>
<b>Equipements de bureau</b>	<b>10%</b>
<b>Autres Immobilisations corporelles</b>	<b>10%</b>

### 4- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds.

### 5- Impôt sur les bénéfices

WIFAK BANK est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

### 6- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### 7- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée, correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

## 8- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

## 9- Faits saillants de la période

L'exercice 2021 s'est caractérisé par :

- L'émission et la clôture d'un troisième et quatrième emprunt obligataire conformément aux concepts de la Finance Islamique pour des montants de 10 KDT et 15 KDT ;
- L'obtention du 2<sup>ème</sup> prix pour la catégorie « BEST Mobile APP 2021 » au Tunisia DIGITAL AWARDS ;
- L'expansion du réseau de la banque de 6 nouvelles agences ;
- Le lancement du produit d'épargne bonifié « Idikhar Sghar » destiné aux enfants ;
- Le lancement du produit « Pack Pharmaciens » qui couvre l'ensemble de leurs besoins professionnels.

## 10- Modification comptable :

Suite à la communication du redressement fiscal pour les exercices 2016-2017-2018-2019, la banque a constitué une provision pour risque fiscal estimée à 1 100 KDT. Ce montant a été porté en « Modifications Comptables » en ajustant les capitaux propres d'ouverture et la colonne comparative a été retraitée en conséquence. En outre, les produits à recevoir sur financements rééchelonnés COVID 19 MOURABAHA ET IJARA constatés en 2020 pour 2 440 KDT, ont été annulés en 2021.

Rubrique	2020 Approuvé	Retraitement	2020 Retraité
PA 5- Autres Passifs	58 666 831	1 100 000	59 766 831
CP 5- Résultats Reportés	-26 953 163	-1 100 000	-28 053 163
AC 03- Créances sur la clientèle	482 629 803	-2 440 026	480 189 777
PR 01- Marges et revenus assimilés	46 850 358	-2 440 026	44 410 332

## 11- Note sur le contrôle fiscal :

### 12.1 Exercices 2015-2016 :

En date du 30 décembre 2020, les services compétents de l'administration fiscale ont adressé à la banque la notification des résultats du contrôle des exercices précités pour un montant global en principal et pénalités estimé à 1 122 KDT. Cette notification a fait l'objet d'une opposition en date du 12 février 2021.

L'administration fiscale a répondu en date du 7 mai 2021 après suppression de quelques chefs de redressement.

La banque a adressé à la mission de réconciliation, une nouvelle opposition en date du 21 mai 2021.

### 12.2 Exercices 2017-2018-2019 :

En date du 19 avril 2021, les services compétents de l'administration fiscale ont adressé à la banque, la notification des résultats du contrôle des exercices précités pour un montant global en principal et pénalités estimés à 3 862 KDT et une réduction du report d'impôt (IS et TVA) de 2 135 KDT.

En date du 02 Juin 2021, la banque a formulé une opposition appuyée par les justificatifs nécessaires.

La banque est en attente de la réponse de l'administration sur l'opposition.

## I. NOTES EXPLICATIVES

### (1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

#### Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2021 à 107 604 793 DT contre 71 377 286 DT au 31 Décembre 2020 enregistrant ainsi une augmentation de 51%.

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT	
					%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	5 456 506	6 361 075	(904 569)		-14%
BCT, CCP et TGT	102 204 955	65 072 879	37 132 076		57%
Provision sur incident de caisse	(56 668)	(56 668)	0		0%
<b>Total</b>	<b>107 604 793</b>	<b>71 377 286</b>	<b>36 227 507</b>		<b>51%</b>

#### Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 176 679 603 DT au 31 Décembre 2021 contre 167 527 382 DT enregistré au 31 Décembre 2020.

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT	
					%
Créances sur les établissements Bancaires	138 653 288	136 399 962	2 253 326		2%
Créances sur les établissements Financiers	38 026 315	31 127 420	6 898 895		22%
<b>Total</b>	<b>176 679 603</b>	<b>167 527 382</b>	<b>9 152 221</b>		<b>5%</b>

(1) Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 Décembre 2021, à 138 653 288 DT et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT	
					%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	390 800	648 003	(257 203)		-40%
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	(147 295)	(68 498)	(78 797)		115%
Placements MOUDHARABA interbancaire	138 346 050	135 753 550	2 592 500		2%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	63 733	66 907	(3 174)		-5%
<b>Total créances sur les établissements bancaires</b>	<b>138 653 288</b>	<b>136 399 962</b>	<b>2 253 326</b>		<b>2%</b>

(2) Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2021 à 38 026 315 DT et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT	
					%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-		-
Prêts aux établissements financiers	37 916 667	31 000 000	6 916 667		22%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	109 648	127 420	(17 772)		-14%
<b>Total créances sur les établissements financiers</b>	<b>38 026 315</b>	<b>31 127 420</b>	<b>6 898 895</b>		<b>22%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	En DT					
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
<b>Etablissements bancaires</b>	<b>138 409 783</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>243 505</b>	<b>138 653 288</b>
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	0	0	0	0	390 800	390 800
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	0	0	0	0	(147 295)	(147 295)
Placements MOUDHARABA interbancaire	138 346 050	0	0	0	0	138 346 050
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	63 733	0	0	0	0	63 733



<b>Etablissements financiers</b>	<b>3 859 648</b>	<b>18 750 000</b>	<b>15 416 667</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>38 026 315</b>
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	0	0	0	0	0	0
Prêts aux établissements financiers	3 750 000	18 750 000	15 416 667	0	0	37 916 667
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	109 648	0	0	0	0	109 648
<b>Total</b>	<b>142 269 431</b>	<b>18 750 000</b>	<b>15 416 667</b>	<b>0</b>	<b>243 505</b>	<b>176 679 603</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

En DT					
Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total	
<b>Etablissements bancaires</b>	0	0	<b>138 653 288</b>	<b>138 653 288</b>	
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	0	0	390 800	390 800	
Provisions sur avoires en comptes sur les établissements bancaires	0	0	(147 295)	(147 295)	
Prêts aux établissements bancaires	0	0	138 346 050	138 346 050	
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	0	0	63 733	63 733	
<b>Etablissements financiers</b>	0	0	<b>38 026 315</b>	<b>38 026 315</b>	
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	0	0	0	0	
Prêts aux établissements financiers	0	0	37 916 667	37 916 667	
Créances rattachées sur les avoires et les prêts aux établissements financiers	0	0	109 648	109 648	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>176 679 603</b>	<b>176 679 603</b>	

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale de Tunisie et ne sont pas matérialisés par des titres du marché interbancaire.

### Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 480 189 777 DT au 31 Décembre 2020 à 603 571 413 au 31 Décembre 2021.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En DT					
Description	31 déc 2021	31 déc 2020 *	Variation	%	
<b>Kardh Hassan</b>	<b>4 296 400</b>	<b>2 623 420</b>	<b>1 672 980</b>	<b>64%</b>	
<b>Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires</b> (1)	<b>599 275 013</b>	<b>477 566 357</b>	<b>121 708 656</b>	<b>25%</b>	
<b>Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars</b>	<b>599 073 780</b>	<b>469 711 135</b>	<b>129 362 645</b>	<b>28%</b>	
Financement Mourabaha	336 171 376	216 783 406	119 387 970	55%	
Financement Ijara	302 390 518	289 863 988	12 526 530	4%	
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(35 078 931)	(33 285 057)	(1 793 874)	5%	
Profits réservés sur créances	(4 409 183)	(3 651 202)	(757 981)	21%	
<b>Portefeuille sur ressources ordinaires en devises</b>	<b>201 233</b>	<b>7 855 222</b>	<b>(7 653 989)</b>	<b>-97%</b>	
<b>Produits à recevoir sur financements rééchelonnés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total</b>	<b>603 571 413</b>	<b>480 189 777</b>	<b>123 381 636</b>	<b>26%</b>	

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

En DT				
Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Hassan	0	0	4 296 400	4 296 400
Autres concours à la clientèle	0	0	599 275 013	599 275 013
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>603 571 413</b>	<b>603 571 413</b>

1) Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

En DT				
Description	31 déc 2021	31 déc 2020 *	Variation	%
<b>Autres concours à la clientèle en dinars</b>	<b>599 073 779</b>	<b>469 711 135</b>	<b>129 362 644</b>	<b>28%</b>
<b>Portefeuille Ijara*</b>	<b>302 390 518</b>	<b>289 863 987</b>	<b>12 526 531</b>	<b>4%</b>
Encours financiers	271 219 475	260 483 083	10 736 392	4%
Impayés et autres facturations	32 942 267	31 465 178	1 477 089	5%
Produits rattachés aux Financements Ijara	(1 771 224)	(2 084 274)	313 050	-15%
<b>Portefeuille Mourabaha*</b>	<b>336 171 375</b>	<b>216 783 407</b>	<b>119 387 968</b>	<b>55%</b>
<b>Mourabaha Court terme</b>	<b>130 089 298</b>	<b>93 374 847</b>	<b>36 714 451</b>	<b>39%</b>

Encours financiers	114 511 269	72 866 799	41 644 470	57%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Court Terme	892 934	1 099 791	(206 857)	-19%
Impayés sur Financement Mourabaha Court Terme	14 685 095	19 408 257	(4 723 162)	-24%
<b>Mourabaha Moyen terme</b>	<b>166 914 697</b>	<b>94 512 691</b>	<b>72 402 006</b>	<b>77%</b>
Encours financiers	164 244 863	92 933 203	71 311 660	77%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	1 463 241	1 379 371	83 870	6%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	1 206 593	200 117	1 006 476	503%
<b>Mourabaha Long terme</b>	<b>39 167 380</b>	<b>28 895 869</b>	<b>10 271 511</b>	<b>36%</b>
Encours financiers	38 240 633	28 142 348	10 098 285	36%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	588 722	504 434	84 288	17%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	338 025	249 087	88 938	36%
<b>Provisions sur créances douteuses et litigieuses</b>	<b>(35 078 931)</b>	<b>(33 285 057)</b>	<b>(1 793 874)</b>	<b>5%</b>
<b>Profits réservés sur créances</b>	<b>(4 409 183)</b>	<b>(3 651 202)</b>	<b>(757 981)</b>	<b>21%</b>
<b>Autres concours à la clientèle en devises</b>	<b>201 234</b>	<b>7 855 222</b>	<b>(7 653 988)</b>	<b>-97%</b>
Encours financiers	192 048	7 814 008	(7 621 960)	-98%
Produits à recevoir	9 186	41 214	(32 028)	-78%
<b>Produits à recevoir sur financements rééchelonnés*</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>599 275 013</b>	<b>477 566 357</b>	<b>121 708 656</b>	<b>25%</b>

Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 décembre 2021 présentent un solde de 271 219 475 DT contre 263 734 777 DT par rapport au 31 décembre 2020 pour enregistrer une évolution de 3% et se détaillent comme suit :

Description	En DT		
	Financement	Capital amorti	Encours financier
<b>Solde au 31-12-2020</b>	<b>1 343 044 280</b>	<b>1 079 309 503</b>	<b>263 734 777</b>
Capital amorti des anciens contrats	0	93 199 974	-93 199 974
<b>Ajouts de la période</b>	<b>122 478 074</b>	<b>13 230 977</b>	<b>109 247 097</b>
Investissement	117 171 247	12 715 451	104 455 796
Relocation	5 306 827	515 526	4 791 301
<b>Retraits de la période</b>	<b>46 813 157</b>	<b>38 250 732</b>	<b>8 562 425</b>
Cession de la valeur résiduelle	17 216 280	17 215 934	346
Cession anticipée	12 540 659	9 001 041	3 539 618
Transfert (Cession)	1 079 392	620 303	459 088
Relocation	8 884 927	6 156 104	2 728 823
Carence	7 091 899	5 257 350	1 834 549
<b>Solde au 31-12-2021</b>	<b>1 418 709 198</b>	<b>1 147 489 723</b>	<b>271 219 475</b>

Le stock des provisions et profits réservés au 31 Décembre 2021 se présente comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
<b>Provisions sur créances (AC 03)</b>	<b>(35 078 931)</b>	<b>(33 285 058)</b>	<b>(1 793 873)</b>	<b>5%</b>
Provision individuelles	(26 117 999)	(27 373 549)	1 255 550	-5%
Provisions collectives	(7 839 112)	(5 535 358)	(2 303 754)	42%
Provisions additionnelles	(1 121 820)	(376 151)	(745 669)	198%
<b>Total provisions sur créances</b>	<b>(35 078 931)</b>	<b>(33 285 058)</b>	<b>(1 793 873)</b>	<b>5%</b>
Profits réservés	(4 409 183)	(3 651 202)	(757 981)	21%
<b>Total profits réservés</b>	<b>(4 409 183)</b>	<b>(3 651 202)</b>	<b>(757 981)</b>	<b>21%</b>
<b>Total général des provisions et profits réservés</b>	<b>(39 488 114)</b>	<b>(36 936 260)</b>	<b>(2 551 854)</b>	<b>7%</b>

Les mouvements des provisions au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
<b>Provisions au 31/12/N-1</b>	<b>(33 285 058)</b>	<b>(27 205 912)</b>	<b>(6 079 146)</b>	<b>22%</b>
Dotations de l'exercice	(10 259 870)	(9 876 076)	(383 794)	4%
Reprise de l'exercice	8 465 997	3 796 930	4 669 067	123%
<b>Total provisions</b>	<b>(35 078 931)</b>	<b>(33 285 058)</b>	<b>(1 793 873)</b>	<b>5%</b>

Le détail des profits réservés se présente comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%

<b>Profits réservés au 31/12/N-1</b>	<b>(3 651 202)</b>	<b>(2 633 001)</b>	<b>(1 018 201)</b>	<b>39%</b>
Dotation aux profits réservés	(757 981)	(1 018 201)	260 220	-26%
Reprise profits réservés de l'exercice	0	0	0	0
Profits réservés sur financements radiés	0	0	0	0
<b>Total des profits réservés au 31/12/N</b>	<b>(4 409 183)</b>	<b>(3 651 202)</b>	<b>(757 981)</b>	<b>21%</b>

En DT

	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	2021
Encours en principal	436 837 728	127 808 446	4 613 740	6 944 493	3 650 233	11 798 805	591 653 445
Impayés	58 973	10 622 977	1 735 752	5 972 821	3 020 195	23 126 636	44 537 354
Autres débits	329 091	1 121 264	140 344	179 388	1 177 797	3 002 987	5 950 871
Règlements non affectés	(1 860 149)	(1 119)	(23 735)	(1)	(698 179)	(218 122)	(2 801 305)
Produits à recevoir MOURABAHA	1 342 607	277 411	3 893	8 811	10 447	2 665	1 645 834
Produits perçus d'avance IJARA	(1 027 943)	(648 930)	(37 492)	(17 425)	(3 233)	(36 201)	(1 771 224)
Débits de compte	1 575 124	262 162	57 184	190 593	1 998 082	215 012	4 298 157
<b>ENGAGEMENTS BILANTIELS</b>	<b>437 255 432</b>	<b>139 442 211</b>	<b>6 489 686</b>	<b>13 278 680</b>	<b>9 155 342</b>	<b>37 891 782</b>	<b>643 513 132</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>113 416 046</b>	<b>17 025 846</b>	<b>17 362</b>	<b>2 564 815</b>	<b>100</b>	<b>105</b>	<b>133 024 274</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE</b>	<b>550 671 477</b>	<b>156 468 057</b>	<b>6 507 048</b>	<b>15 843 495</b>	<b>9 155 442</b>	<b>37 891 887</b>	<b>776 537 406</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS Bqs &amp; Ets Fin</b>	<b>41 916 667</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>41 916 667</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES</b>	<b>592 588 144</b>	<b>156 468 057</b>	<b>6 507 048</b>	<b>15 843 495</b>	<b>9 155 442</b>	<b>37 891 887</b>	<b>818 454 073</b>
<i>Dont Créances Classées</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 507 048</b>	<b>15 843 495</b>	<b>9 155 442</b>	<b>37 891 887</b>	<b>69 397 872</b>
Agios réservés	0	0	(182 184)	(627 470)	(618 204)	(2 981 326)	(4 409 184)
Provisions sur engagements bilanciaux douteux	0	0	(558 431)	(1 663 886)	(4 986 566)	(18 909 498)	(26 118 381)
Provision additionnelle 2013-21	0	0	0	0	(20 942)	(1 100 878)	(1 121 820)
Provisions collectives	(7 839 112)	0	0	0	0	0	(7 839 112)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>(7 839 112)</b>	<b>0</b>	<b>(740 615)</b>	<b>(2 291 356)</b>	<b>(5 625 712)</b>	<b>(22 991 702)</b>	<b>(39 488 497)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>580 749 032</b>	<b>156 468 057</b>	<b>5 766 433</b>	<b>13 552 139</b>	<b>3 529 730</b>	<b>14 900 185</b>	<b>774 965 576</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus</b>			<b>0,80%</b>	<b>1,95%</b>	<b>1,12%</b>	<b>4,65%</b>	
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>11,38%</b>	<b>14,46%</b>	<b>61,45%</b>	<b>60,68%</b>	

#### Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Le solde de portefeuille titre commercial s'élève au 31 Décembre 2021 à 850 316 DT contre 421 887 DT au 31 Décembre 2020 :

	En DT			
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
<b>Titres de transaction</b>	<b>44 204</b>	<b>40 176</b>	<b>4 028</b>	<b>10%</b>
<b>Titres cotés</b>	<b>44 204</b>	<b>40 176</b>	<b>4 028</b>	<b>10%</b>
Titres Ami	16 975	7 280	9 695	133%
Titres Unimed	13 634	17 940	(4 306)	-24%
Titres SAH	13 595	14 956	(1 361)	-9%
Titres Carthage Ciment	0	0	0	0
<b>Titres de placement</b>	<b>806 112</b>	<b>381 711</b>	<b>424 401</b>	<b>111%</b>
Placements SICAV	6 106	6 711	(605)	-9%
Placements SOTEMAIL	481 256	0	481 256	100%
Placements SOMOCER	318 750	375 000	(56 250)	-15%
<b>Total</b>	<b>850 316</b>	<b>421 887</b>	<b>428 429</b>	<b>102%</b>

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	En DT				
	Organismes publics	Entreprises liés	Entreprises associés	Autres	Total
<b>Titres de transaction</b>		0	0	0	<b>44 204</b>
<b>Titres cotés</b>		0	0	0	<b>44 204</b>
Titres AMI		0	0	16 975	16 975
Titres UNIMED		0	0	13 634	13 634
Titres SAH		0	0	13 595	13 595
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>44 204</b>

### **Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement**

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 Décembre 2021 un solde de 9 876 778 DT contre 12 480 150 DT au 31 Décembre 2020 enregistrant ainsi une diminution de 21%.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description		En DT			
		31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Titres d'investissement	<b>1.5.1</b>	40 000	321 325	(281 325)	-88%
Titres de participation	<b>1.5.2</b>	8 310 528	10 632 575	(2 322 047)	-22%
Parts dans les entreprises liées		0	0	0	0
Titres participatifs		1 526 250	1 526 250	0	0%
<b>Total</b>		<b>9 876 778</b>	<b>12 480 150</b>	<b>-2 603 372</b>	<b>-21%</b>

#### **1.5.1- Titres d'Investissement**

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 se présente comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
<b>Fonds Gérés</b>	<b>40 000</b>	<b>280 000</b>	<b>(240 000)</b>	<b>-86%</b>
<b>Fonds Gérés Sodis Sicar</b>	<b>490 000</b>	<b>490 000</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	0	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	0	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	0	0%
<b>Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar</b>	<b>(450 000)</b>	<b>(210 000)</b>	<b>(240 000)</b>	<b>114%</b>
<b>Fonds Gérés Wifak Sicar</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titres d'investissement hors Fonds gérés</b>	<b>0</b>	<b>41 325</b>	<b>(41 325)</b>	<b>-100%</b>
Emprunt national	0	40 000	(40 000)	-100%
Créances rattachées	0	1 325	(1 325)	-100%
<b>Total</b>	<b>40 000</b>	<b>321 325</b>	<b>-281 325</b>	<b>-88%</b>

#### **1.5.2- Titres de participation**

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
<b>Titres de participation</b>	<b>10 020 857</b>	<b>11 175 857</b>	<b>-1 155 000</b>	<b>-10%</b>
SIBTEL	69 353	69 353	0	0%
MED FOOD SA	100 000	100 000	0	0%
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE TUNISIENNE DES BANQUES & ETS FINANCIERS	100	100	0	0%
SERP SUD	40 000	40 000	0	0%
SOTEMAIL	0	500 000	-500 000	-100%
LES CERAMIQUES DU SUD	650 000	800 000	-150 000	-19%
JOB BETON	0	405 000	-405 000	-100%
OFFICE PLAST	711 404	711 404	0	0%
SNACKS SA	300 000	400 000	-100 000	-25%
SEPRIM	250 000	250 000	0	0%
CCT	2 000 000	2 000 000	0	0%
TAIMET	2 000 000	2 000 000	0	0%
EL BANNA	3 500 000	3 500 000	0	0%
ROYAL OLIVE OIL	400 000	400 000	0	0%
<b>PROVISIONS SUR TITRES DE PARTICIPATION</b>	<b>(1 710 329)</b>	<b>(543 282)</b>	<b>(1 167 047)</b>	<b>215%</b>
<b>Total</b>	<b>8 310 528</b>	<b>10 632 575</b>	<b>-2 322 047</b>	<b>-22%</b>

## Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 Décembre 2021, un solde de 53 568 411 DT contre un solde de 55 355 059 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT %
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 684 229</b>	<b>4 497 025</b>	<b>187 204</b>	<b>4%</b>
Immobilisations incorporelles	8 511 775	7 531 072	980 703	13%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(3 827 546)	(3 034 047)	(793 499)	26%
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>48 744 387</b>	<b>50 068 746</b>	<b>-1 324 359</b>	<b>-3%</b>
Immobilisations corporelles	64 831 815	62 695 571	2 136 244	3%
Amortissement des immobilisations corporelles	(16 087 428)	(12 626 825)	(3 460 603)	27%
<b>Immobilisations encours</b>	<b>139 795</b>	<b>789 288</b>	<b>-649 493</b>	<b>-82%</b>
Immobilisations encours	139 795	789 288	-649 493	-82%
<b>Total</b>	<b>53 568 411</b>	<b>55 355 059</b>	<b>(1 786 648)</b>	<b>-3%</b>

### TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS Au 31 Décembre 2021 (Exprimé en dinars)

Description	Valeur Brute N-1	Acquisitions	Cessions & Transferts	Valeur Brute	Amort. cumulé N-1	Dotations / Reprise sur cession	Amort. cumulés	V.C.N
<b>1) Immobilisations Incorporelles</b>	<b>7 531 072</b>	<b>980 703</b>	<b>0</b>	<b>8 511 775</b>	<b>(3 034 047)</b>	<b>(793 499)</b>	<b>(3 827 546)</b>	<b>4 684 229</b>
* Licence	1 029 757	980 703		2 010 460	(887 970)	(198 827)	(1 086 797)	923 663
* Logiciels	6 494 114	0		6 494 114	(2 141 756)	(593 236)	(2 734 992)	3 759 122
* Site web	7 201	0		7 201	(4 321)	(1 436)	(5 757)	1 444
* Droit au bail	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>2) Immobilisations Corporelles</b>	<b>62 695 572</b>	<b>2 155 242</b>	<b>19 000</b>	<b>64 831 814</b>	<b>(12 626 826)</b>	<b>(3 460 601)</b>	<b>(16 087 427)</b>	<b>48 744 387</b>
<b>Immobilisations d'exploitation</b>	<b>52 066 960</b>	<b>1 574 845</b>	<b>0</b>	<b>53 641 805</b>	<b>(6 855 646)</b>	<b>(1 926 036)</b>	<b>(8 781 682)</b>	<b>44 860 123</b>
* Terrains d'exploitation	9 510 611	455 682	0	9 966 293	0	0	0	9 966 293
* Bâtiments	29 742 855	176 192	0	29 919 047	(2 952 476)	(632 208)	(3 584 684)	26 334 363
* Aménagements de bâtiments	12 813 494	942 971	0	13 756 465	(3 903 170)	(1 293 828)	(5 196 998)	8 559 467
<b>Mobiliers et Matériel de Bureau</b>	<b>1 729 670</b>	<b>9 085</b>	<b>0</b>	<b>1 738 755</b>	<b>(641 930)</b>	<b>(159 672)</b>	<b>(801 602)</b>	<b>937 153</b>
<b>Matériels de Transport</b>	<b>1 003 004</b>	<b>185 399</b>	<b>19 000</b>	<b>1 169 403</b>	<b>(607 635)</b>	<b>(179 846)</b>	<b>(787 481)</b>	<b>381 922</b>
<b>Matériels Informatique</b>	<b>6 915 614</b>	<b>354 114</b>	<b>0</b>	<b>7 269 728</b>	<b>(3 932 076)</b>	<b>(1 014 913)</b>	<b>(4 946 989)</b>	<b>2 322 739</b>
<b>Machines DAB et GAB</b>	<b>886 161</b>	<b>13 907</b>	<b>0</b>	<b>900 068</b>	<b>(588 628)</b>	<b>(180 063)</b>	<b>(768 691)</b>	<b>131 377</b>
<b>Coffres Forts</b>	<b>93 181</b>	<b>17 892</b>	<b>0</b>	<b>111 073</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>111 073</b>
<b>Autres Immobilisations</b>	<b>982</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>982</b>	<b>(911)</b>	<b>(71)</b>	<b>(982)</b>	<b>0</b>
<b>3) Immobilisation en cours</b>	<b>789 288</b>	<b>(649 493)</b>	<b>0</b>	<b>139 795</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>139 795</b>
Immobilisations corporelles en cours	643 362	(589 405)	0	53 957	0	0	0	53 957
Immobilisations incorporelles en cours	145 926	(60 088)	0	85 838	0	0	0	85 838
<b>TOTAUX</b>	<b>71 015 932</b>	<b>2 486 452</b>	<b>19 000</b>	<b>73 483 384</b>	<b>(15 660 873)</b>	<b>(4 254 100)</b>	<b>(19 914 973)</b>	<b>53 568 411</b>

## Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 Décembre 2021 un montant de 38 410 869 DT contre un montant de 30 453 439 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT %
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>3 223 203</b>	<b>4 669 058</b>	<b>(1 445 855)</b>	<b>-31%</b>
<i>Comptes d'attente</i>	<b>3 426 452</b>	<b>3 979 863</b>	<b>(553 411)</b>	<b>-14%</b>
Comptes d'attente de la salle de marché	133 364	125 275	8 089	6%
Comptes d'attente de la compensation	3 293 088	3 854 588	(561 500)	-15%
<i>Comptes de régularisation</i>	117 954	689 195	(571 241)	-83%
<i>Provisions sur Comptes d'attente et de régularisation</i>	(321 203)	0	(321 203)	0
<b>Autres</b>	<b>35 187 666</b>	<b>25 784 381</b>	<b>9 403 285</b>	<b>36%</b>
<b>Stock de matière, fourniture et timbres</b>	<b>180 791</b>	<b>259 956</b>	<b>(79 165)</b>	<b>-30%</b>
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	-	3 474	(3 474)	-100%
Cartes et imprimés en stock	180 791	256 482	(75 691)	-30%
<i>Matériels en stock (Murabaha et Ijara)</i>	<b>15 942 801</b>	<b>9 141 461</b>	<b>6 801 340</b>	<b>74%</b>
<i>Etat, impôts et taxes</i>	<b>1 913 221</b>	<b>3 359 080</b>	<b>(1 445 859)</b>	<b>-43%</b>
<i>Dépôts et cautionnements</i>	24 775	24 775	0	0%
<i>Opérations avec le personnel</i>	<b>9 070 781</b>	<b>8 459 317</b>	<b>611 464</b>	<b>7%</b>
<i>Autres créances sur l'Etat</i>	<b>3 256 050</b>	<b>0</b>	<b>3 256 050</b>	<b>0</b>
<i>Débiteurs divers</i>	<b>545 737</b>	<b>806 824</b>	<b>(261 087)</b>	<b>-32%</b>
<i>Charges à répartir</i>	<b>0</b>	<b>100 564</b>	<b>(100 564)</b>	<b>-100%</b>
<i>Actifs d'impôts différés</i>	<b>1 595 573</b>	<b>1 595 573</b>	<b>(0)</b>	<b>0%</b>
<i>Autres</i>	<b>2 657 937</b>	<b>2 036 831</b>	<b>621 106</b>	<b>30%</b>
<b>Total Autres Actifs</b>	<b>38 410 869</b>	<b>30 453 439</b>	<b>7 957 430</b>	<b>26%</b>

## (2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

### Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 90 270 725 DT au 31 Décembre 2021 contre un solde de 84 238 187 DT au 31 Décembre 2020, se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT %
Compte Ordinaire chez BCT	0	0	0	0
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	90 000 000	84 000 000	6 000 000	7%
Dette rattachée sur wakala bel Istithmar auprès de BCT	270 725	238 187	32 538	14%
<b>Total</b>	<b>90 270 725</b>	<b>84 238 187</b>	<b>6 032 538</b>	<b>7%</b>

### Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 Décembre 2021 un solde de 618 339 DT contre 699 579 DT au 31 Décembre 2020 enregistrant ainsi une baisse de 12%. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT %
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	618 339	699 579	(81 240)	-12%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>618 339</b>	<b>699 579</b>	<b>(81 240)</b>	<b>-12%</b>

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT %
Avoirs des Etablissements Bancaires	618 339	699 579	(81 240)	-12%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	0	0	0	0
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	<b>618 339</b>	<b>699 579</b>	<b>(81 240)</b>	<b>-12%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	En DT				
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Etablissements bancaires</b>	<b>618 339</b>	0	0	0	<b>618 339</b>
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	618 339	0	0	0	618 339
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	0	0	0	0	0
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	0	0	0	0	0
Dettes rattachées sur prêts aux établissements bancaires	0	0	0	0	0
<b>Etablissements financiers</b>	0	0	0	0	<b>0</b>
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>618 339</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>618 339</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

Description	En DT			
	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	0	0	618 339	618 339
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	0	0	0	0
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>618 339</b>	<b>618 339</b>

### Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 Décembre 2021 un solde de 623 337 143 DT contre 479 298 749 DT au 31 Décembre 2020 et se décomposent comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
<b>Dépôts à vue</b>	<b>244 675 166</b>	<b>193 393 190</b>	<b>51 281 977</b>	<b>27%</b>
Dépôts à vue	242 909 114	192 620 703	50 288 411	26%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	1 766 052	772 487	993 565	129%
<b>Autres dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>378 661 977</b>	<b>285 905 559</b>	<b>92 756 418</b>	<b>32%</b>
<b>Tawfir</b>	<b>183 480 371</b>	<b>146 883 957</b>	<b>36 596 414</b>	<b>25%</b>
Tawfir	183 306 455	145 311 678	37 994 777	26%
Dettes rattachées sur tawfir	173 916	1 572 279	(1 398 363)	-89%
<b>Istithmar</b>	<b>130 463 649</b>	<b>80 231 910</b>	<b>50 231 739</b>	<b>63%</b>
Istithmar en dinars	112 929 200	71 811 986	41 117 214	57%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	3 372 643	2 060 884	1 311 759	64%
Istithmar en devises	14 124 873	6 309 422	7 815 451	124%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	36 933	49 618	(12 685)	-26%
<b>Autres sommes dues à la clientèle</b>	<b>64 717 957</b>	<b>58 789 692</b>	<b>5 928 265</b>	<b>10%</b>
<b>Total</b>	<b>623 337 143</b>	<b>479 298 749</b>	<b>144 038 394</b>	<b>30%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	En DT					
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	242 909 114	0	0	0	0	242 909 114
Tawfir	183 306 455	0	0	0	0	183 306 455
Istithmar	77 023 697	42 903 376	7 127 000	0	0	127 054 073
Autres sommes dues à la clientèle	0	0	0	0	64 717 957	64 717 957
Dettes rattachées	5 349 544	0	0	0	0	5 349 544
<b>Total</b>	<b>508 588 810</b>	<b>42 903 376</b>	<b>7 127 000</b>	<b>0</b>	<b>64 717 957</b>	<b>623 337 143</b>

#### **Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2021 à 56 879 309 DT contre 41 846 709 DT au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT	
					%
Emprunts Matérialisés	10 017 306	14 529 377	(4 512 071)		-31%
Emprunts obligataires	46 862 003	27 317 332	19 544 671		72%
Ressources spéciales	0	0	0		0
<b>Total</b>	<b>56 879 309</b>	<b>41 846 709</b>	<b>15 032 600</b>		<b>36%</b>

- Le solde des emprunts se subdivise comme suit au 31 Décembre 2021 et au 31 Décembre 2020 :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT	
					%
Emprunts Matérialisés	9 884 616	14 338 462	(4 453 846)		-31%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	132 690	190 915	(58 225)		-30%
<b>Total</b>	<b>10 017 306</b>	<b>14 529 377</b>	<b>(4 512 071)</b>		<b>-31%</b>

- Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit au 31 Décembre 2021 :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT	
					%
Emprunts obligataires	45 925 197	26 715 687	19 209 510		72%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	936 806	601 645	335 161		56%
<b>Total</b>	<b>46 862 003</b>	<b>27 317 332</b>	<b>19 544 671</b>		<b>72%</b>

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation se présente comme suit :

Description	En DT			
	Entreprises Liées	Entreprises associées	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	0	0	10 017 306	10 017 306
Ressources Spéciales	0	0	0	0
Emprunts obligataires	0	0	46 862 003	46 862 003
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>56 879 309</b>	<b>56 879 309</b>

#### **Note 2.5: Autres passifs**

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 Décembre 2021 et au 31 Décembre 2020 :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020 *	Variation	En DT	
					%
Provisions pour passifs et charges	6 044 944	3 562 127	2 482 817		70%
<b>Provisions pour passifs et charges</b>	<b>6 044 944</b>	<b>3 562 127</b>	<b>2 482 817</b>		<b>70%</b>
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>56 105 048</b>	<b>56 204 704</b>	<b>(99 656)</b>		<b>0%</b>
<i>Comptes d'attente</i>	7 884 577	7 174 869	709 708		10%
<i>Comptes de régularisation</i>	3 218 688	8 982 339	(5 763 651)		-64%
<i>Créditeurs divers</i>	<b>39 499 133</b>	<b>33 439 653</b>	<b>6 059 480</b>		<b>18%</b>
Fournisseurs	37 086 505	31 484 848	5 601 657		18%
Dépôts du personnel	754 386	627 072	127 314		20%
Prestataire de services	1 658 242	1 327 733	330 509		25%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	<b>3 238 196</b>	<b>3 748 280</b>	<b>(510 084)</b>		<b>-14%</b>
<i>Autres</i>	<b>2 264 454</b>	<b>2 859 563</b>	<b>(595 109)</b>		<b>-21%</b>
<b>Total Autres passifs</b>	<b>62 149 992</b>	<b>59 766 831</b>	<b>2 383 161</b>		<b>4%</b>



### (3.1) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Au 31 Décembre 2021, les capitaux propres de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ont atteint 157 269 765 DT contre 155 458 203 DT au 31 Décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 1%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

<b>En DT</b>												
Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres N-1	150 000 000	1 867 419	30 000	3 333 983	17 030 000	(694 663)	673 456	15 437 000	(25 435 384)	(1 517 779)	(5 265 829)	155 458 203
Affectation résultat 2020	0	0	0	0	0	0	0	0	(6 783 608)	1 517 779	5 265 829	0
Modifications comptables	0	0	0	0	0	0	0	0		(3 540 026)	0	(3 540 026)
Variation de la période	0	0	0	32 398	0	0	2 126	0	(31 306)	0	0	3 218
Résultat de la période.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 348 370	5 348 370
<b>Capitaux Propres au 31.12.2021</b>	<b>150 000 000</b>	<b>1 867 419</b>	<b>30 000</b>	<b>3 366 381</b>	<b>17 030 000</b>	<b>(694 663)</b>	<b>675 582</b>	<b>15 437 000</b>	<b>(32 250 298)</b>	<b>(3 540 026)</b>	<b>5 348 370</b>	<b>157 269 765</b>

Description	31 déc 2021	31 déc 2020
Parts des minoritaires dans le capital	20 000	20 000
Parts des minoritaires dans les réserves	16 777	14 315
Parts des minoritaires dans le résultat de la période	134	2 433
<b>Total</b>	<b>36 911</b>	<b>36 748</b>

#### (4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

##### Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à 16 277 252 DT contre 9 686 138 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT %
Cautions (1)	16 277 252	7 998 704	8 278 548	103%
Avals	0	1 687 434	(1 687 434)	-100%
<b>Total</b>	<b>16 277 252</b>	<b>9 686 138</b>	<b>6 591 114</b>	<b>68%</b>

(1) L'encours des cautions se détaille, au 31 décembre 2021, comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT %
Cautions en faveur des banques	0	0	0	0
Cautions en faveur des établissements financiers	0	0	0	0
Cautions en faveur de la clientèle	16 277 252	7 998 704	8 278 548	103%
<b>Total</b>	<b>16 277 252</b>	<b>7 998 704</b>	<b>8 278 548</b>	<b>103%</b>

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	En DT Total
Cautions en faveur des banques	0	0	0	0
Cautions en faveur des établissements financiers	0	0	0	0
Cautions en faveur de la clientèle	6 975	0	16 270 277	16 277 252
<b>Total</b>	<b>6 975</b>	<b>0</b>	<b>16 270 277</b>	<b>16 277 252</b>

##### Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 15 732 472 DT, au 31 décembre 2021, et se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT %
Crédits documentaires Import	15 732 472	23 509 625	(7 777 153)	-33%
<b>Total</b>	<b>15 732 472</b>	<b>23 509 625</b>	<b>(7 777 153)</b>	<b>-33%</b>

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	En DT Total
Crédits documentaires Import	0	0	15 732 472	15 732 472
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 732 472</b>	<b>15 732 472</b>

### Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent, au 31 décembre 2021, à 101 014 550 DT contre 70 094 533 DT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 36 % et se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>101 014 550</b>	<b>70 094 533</b>	<b>30 920 017</b>	<b>44%</b>
<b>Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués</b>	<b>101 014 550</b>	<b>70 094 533</b>	<b>30 920 017</b>	<b>44%</b>
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	101 014 550	70 094 533	30 920 017	44%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	88 741 187	60 529 585	28 211 602	47%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	12 273 363	9 564 948	2 708 415	28%
<b>Total</b>	<b>101 014 550</b>	<b>70 094 533</b>	<b>30 920 017</b>	<b>44%</b>

### Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2021, à 334 209 888 DT contre 314 519 944 DT au 31 décembre 2020.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2021, comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	11 411 853	618 392	10 793 461	1745%
Garanties reçues de la clientèle	322 798 035	313 901 552	8 896 483	3%
<b>Total</b>	<b>334 209 888</b>	<b>314 519 944</b>	<b>19 689 944</b>	<b>6%</b>

## **(5) Notes explicatives sur l'état de résultat**

### Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élèvent à 66 123 404 DT au 31 Décembre 2021. Leur détail se présente comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 décembre 2020 *	Variation	%
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>10 821 296</b>	<b>5 731 348</b>	<b>5 089 948</b>	<b>89%</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>55 302 108</b>	<b>38 678 984</b>	<b>16 623 124</b>	<b>43%</b>
Portefeuille Murabaha	25 157 236	12 910 602	12 246 634	95%
Portefeuille Ijara	31 682 393	27 310 448	4 371 945	16%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	220 019	266 169	(46 150)	-17%
Profits réservés	(1 757 540)	(1 808 235)	50 695	-3%
<b>Total</b>	<b>66 123 404</b>	<b>44 410 332</b>	<b>21 713 072</b>	<b>49%</b>

### Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 Décembre 2021 un montant de 15 502 092 DT enregistrant ainsi une augmentation de 5 150 322 DT par rapport au 31 Décembre 2020, et se présentent comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	5 174 029	3 775 682	1 398 347	37%
Commissions sur engagements par signature en TND	415 431	39 682	375 749	947%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	750 461	668 483	81 978	12%
Monétiques	1 188 796	940 746	248 050	26%
Commissions de Gestion, études et Engagement	6 270 288	4 036 299	2 233 989	55%
Commissions de Banque Directe	281 279	169 567	111 712	66%
Bancassurance	1 041 957	500 554	541 403	108%
Autres commissions	379 851	220 757	159 094	72%
<b>Total</b>	<b>15 502 092</b>	<b>10 351 770</b>	<b>5 150 322</b>	<b>50%</b>

### **Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières**

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit au 31 Décembre 2021 et 2020 :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT	
					%
Plus-value de cession sur titres de transaction	0	29 121	(29 121)	-100%	
Moins-value de cession sur titres de transaction	0	0	0		0
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	0	4 298	(4 298)	-100%	
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	(5 668)	(1 936)	(3 732)		193%
Dividendes reçus sur titres de transaction	8 339	2 995	5 344		178%
Gain/perte net sur opérations de change	1 921 237	2 386 808	(465 571)		-20%
<b>Total</b>	<b>1 923 908</b>	<b>2 421 286</b>	<b>(497 378)</b>		<b>-21%</b>

### **Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement**

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au 31 Décembre 2021 un montant de 466 398 DT contre 1 082 988 DT au 31 Décembre 2020. Leur détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT	
					%
<b>Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement</b>	<b>346 398</b>	<b>962 988</b>	<b>(616 590)</b>		<b>-64%</b>
Fonds Gérés	345 760	960 378	(614 618)		-64%
Créances sur l'état	638	2 610	(1 972)		-76%
<b>Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations</b>	<b>120 000</b>	<b>120 000</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>466 398</b>	<b>1 082 988</b>	<b>(616 590)</b>		<b>-57%</b>

### **Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées**

Les marges encourues et charges assimilées, ont totalisé au 31 Décembre 2021 un montant de 32 954 598 DT. Leur détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT	
					%
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>(6 122 972)</b>	<b>(5 211 701)</b>	<b>(911 271)</b>		<b>17%</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>(21 697 826)</b>	<b>(18 298 644)</b>	<b>(3 399 182)</b>		<b>19%</b>
Marges sur dépôts à vue	(5 916 804)	(2 440 597)	(3 476 207)		142%
Marges sur comptes Tawfir	(8 109 604)	(5 375 456)	(2 734 148)		51%
Marges sur dépôts Istithmar	(7 671 418)	(10 482 591)	2 811 173		-27%
<b>Emprunt et ressources spéciales</b>	<b>(5 059 980)</b>	<b>(4 175 358)</b>	<b>(884 622)</b>		<b>21%</b>
<b>Autres Marges et charges</b>	<b>(73 820)</b>	<b>(61 632)</b>	<b>(12 188)</b>		<b>20%</b>
<b>Total</b>	<b>(32 954 598)</b>	<b>(27 747 334)</b>	<b>(5 207 264)</b>		<b>19%</b>

### **Note 5.6 : Commissions Encourues**

Les Commissions encourues par la banque ont augmenté de 185 513 par rapport au 31 Décembre 2020 pour se situer à un montant de 1 126 289 DT au 31 Décembre 2021 :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT	
					%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(1 040 028)	(865 418)	(174 610)		20%
Commissions Encourues sur FONDS GERES	0	0	0		0
Commissions Encourues sur SIBTEL	(73 305)	(64 735)	(8 570)		13%
Autres commissions Encourues	(12 956)	(10 623)	(2 333)		22%
<b>Total</b>	<b>(1 126 289)</b>	<b>(940 776)</b>	<b>(185 513)</b>		<b>20%</b>

### **Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs**

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 Décembre 2021 un montant de 6 506 196 DT, enregistrant une diminution de 155 014 DT par rapport au 31 Décembre 2020. Son détail se présente comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	(6 991 307)	(6 322 033)	(669 274)	11%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2022-02	(2 303 754)	(3 394 767)	1 091 013	-32%
Dotation aux provisions pour impôts	0	0	0	0
Dotation aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(964 809)	(159 276)	(805 533)	506%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	(400 000)	(428 580)	28 580	-7%
<b>Total dotations</b>	<b>(10 659 870)</b>	<b>(10 304 656)</b>	<b>(355 214)</b>	<b>3%</b>
Perte sur créances	(4 314 160)	0	(4 314 160)	0
<b>Total des dotations et des pertes sur créances</b>	<b>(14 974 030)</b>	<b>(10 304 656)</b>	<b>(4 669 374)</b>	<b>45%</b>
Reprise sur provisions sur créances douteuses	4 197 999	3 623 502	574 497	16%
Reprise sur provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	219 140	173 428	45 712	26%
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	4 048 858	0	4 048 858	0
Reprise sur provision sur comptes bancaires	1 837	156 544	(154 707)	-99%
<b>Total reprises</b>	<b>8 467 834</b>	<b>3 953 474</b>	<b>4 514 360</b>	<b>114%</b>
Recouvrement des créances radiées	0	0	0	0
<b>Total des reprises et des récupérations sur créances</b>	<b>8 467 834</b>	<b>3 953 474</b>	<b>4 514 360</b>	<b>114%</b>
<b>Total</b>	<b>(6 506 196)</b>	<b>(6 351 182)</b>	<b>(155 014)</b>	<b>2%</b>

### **Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement**

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement, se présente comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(870 398)	(184 963)	(685 435)	371%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	0	13 866	(13 866)	-100%
<b>Total</b>	<b>(870 398)</b>	<b>(171 097)</b>	<b>(699 301)</b>	<b>409%</b>

### **Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :**

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 50 230 DT contre 24 557 DT au 31 Décembre 2020, soit une hausse de 105 %.

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Autres produits reçus	50 230	24 557	25 673	105%
<b>Total</b>	<b>50 230</b>	<b>24 557</b>	<b>25 673</b>	<b>105%</b>

### **Note 5.10: Les frais de personnel :**

Les frais de personnel ont totalisé au 31 Décembre 2021 un montant de 23 440 264 DT, enregistrant ainsi une hausse de 5 049 992 DT par rapport au 31 Décembre 2020. Leur détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT
				%
Rémunération du personnel titulaire	(16 659 713)	(13 908 782)	(2 750 931)	20%
Primes allouées	(431 360)	(160 671)	(270 689)	168%
Rémunération du personnel stagiaire	0	0	0	0
Impôts et taxes sur salaires	(398 777)	(401 773)	2 996	-1%
Charges sociales	(3 753 707)	(3 000 794)	(752 913)	25%
Frais de formation	(285 703)	(141 665)	(144 038)	102%
Autres charges liées au personnel	(1 911 004)	(776 587)	(1 134 417)	146%
<b>Total</b>	<b>(23 440 264)</b>	<b>(18 390 272)</b>	<b>(5 049 992)</b>	<b>27%</b>

### **Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :**

Quant aux charges générales d'exploitation, elles ont enregistré une augmentation de 28% pour se situer à un montant de 9 712 589 DT au 31 Décembre 2021 contre 7 596 659 DT au 31 Décembre 2020. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT
				%
<b>Frais d'exploitation non bancaires</b>	<b>(6 735 946)</b>	<b>(5 336 539)</b>	<b>(1 399 407)</b>	<b>26%</b>
Loyer	(1 420 870)	(1 302 198)	(118 672)	9%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(2 975 063)	(1 897 410)	(1 077 653)	57%
Travaux et façons exécutés par des tiers	(107 118)	(79 539)	(27 579)	35%
Primes d'assurance	(209 636)	(189 068)	(20 568)	11%
Frais d'abonnement	(1 722 380)	(1 218 263)	(504 117)	41%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(300 879)	(650 061)	349 182	-54%
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>(2 976 643)</b>	<b>(2 260 120)</b>	<b>(716 523)</b>	<b>32%</b>
Impôts et taxes	(117 692)	(58 110)	(59 582)	103%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(892 193)	(455 682)	(436 511)	96%
Rémunération d'intermédiaire et honoraires	(1 070 337)	(855 929)	(214 408)	25%
Transport et déplacement	(145 969)	(100 657)	(45 312)	45%
Frais divers de gestion	(750 452)	(789 742)	39 290	-5%
<b>Total</b>	<b>(9 712 589)</b>	<b>(7 596 659)</b>	<b>(2 115 930)</b>	<b>28%</b>

### **Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :**

Au 31 Décembre 2021, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une baisse de 261 123 DT pour se situer à un niveau 4 373 665 DT et qui se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT
				%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(593 667)	(642 404)	48 737	-8%
Dotation aux amortissements des Constructions	(632 207)	(690 966)	58 759	-9%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(159 672)	(159 349)	(323)	0%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(1 014 482)	(822 277)	(192 205)	23%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(198 846)	(174 332)	(24 514)	14%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(180 064)	(177 231)	(2 833)	2%
Dotation aux amortissements des Serveurs	0	0	0	0
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faibles valeurs	(71)	(57)	(14)	24%
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(198 826)	(115 715)	(83 111)	72%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 293 829)	(1 257 062)	(36 767)	3%
Dotation au Résorption des frais préliminaires	(100 564)	(593 955)	493 391	-83%
Dotation aux amortissements Site Web	(1 437)	(1 440)	3	0%
<b>Total</b>	<b>(4 373 665)</b>	<b>(4 634 788)</b>	<b>261 123</b>	<b>-6%</b>

### **Note 5.13 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires**

Au 31 Décembre 2021, Le Solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une hausse de 408 385 DT pour se situer à un niveau de 472 975 DT, et qui se détaille comme suit :

Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	En DT	
					%
Perte ordinaire	(44 766)	16 603	(61 369)		-370%
Autres	28 291	47 155	(18 864)		-40%
Plus-value sur cession d'immobilisation	11 459	0	11 459		0
Plus -value sur cession d'actifs récupérables	477 991	832	477 159		57351%
<b>Total</b>	<b>472 975</b>	<b>64 590</b>	<b>408 385</b>		<b>632%</b>

#### **Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices**

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de 195 665 DT au 31 Décembre 2021.

#### **Note 5.15 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires**

Le Solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 10 839 DT au 31 décembre 2021.

#### **(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie**

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 154 360 422 DT à 194 245 647 DT enregistrant une augmentation de 39 885 225 DT. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 25 010 516 DT et de financement à hauteur de 14 757 790 DT et aussi par des flux de trésorerie positifs liés à des activités d'investissement pour 116 919 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

#### **Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation**

Le flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation est établi à 25 010 516 DT au 31 décembre 2021. Il s'explique notamment par :

##### **Flux nets positifs :**

Le flux net des produits encaissés pour 86 971 486 DT. La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 143 144 117 DT.

##### **Flux nets négatifs :**

Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour -23 924 414 DT. Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -32 909 675 DT. La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour -134 155 327 DT. Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation -13 909 167 DT.

#### **Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :**

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à 116 919 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement, compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

**Note 6.3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :**

Ces flux de trésorerie positifs net de 14 757 790 DT proviennent principalement de l'encaissement d'emprunt obligataire pour 25 000 000 DT et des remboursements des emprunts pour 10 244 336 DT.

**(7) : Note sur les parties liées**

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties Liées	Nature de la relation
WIFAK SICAR	Filiale
HAMROUNI ABDELKADER HAMROUNI ABDELLATIF Société Tunisienne de Banques Islamic corporaion for the developement of the private sector Les administrateurs, le président du conseil d'administration et le directeur général	Sociétés siégeant au conseil et a des dirigeants communs avec WIB
<b>Sociétés appartenant au Groupe Ben Ayed</b>	
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A Société C.C.P.S Société d'étude et de construction métallique Société ELECTRIA Société INTER FER FORGE Société INTERCHAUX Société INTERMETAL SA Société METALSHIP Société Nouvelle de Construction SNC Société Nouvelle de Coupe Industrielle Société PROSID Société PROSID SUD Société ROYAL OLIVE OIL Société SAMFI « SARL » Société Sens Inverse Société SITEL Société Technique Industrielle et Commerciale Société TOUTALU Société TRANSIDER STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP STE PIMA STE PLASTIC SIPA SUD STE PRO PARTS STE ROYAL TRADING	

**Conventions de financement conclues avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED :**

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED concernent 31 contrats IJARA et 45 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :



Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	Encours au 31/12/2021	Impayés au 31/12/2021	Produits au 31/12/2021
<b>Financements IJARA</b>	<b>31</b>	<b>2 481 143</b>	<b>- 21 504</b>	<b>377 262</b>
Société PROSID	1	334 229	0	36 546
Société ELECTRIA	1	10 561	- 306	1 254
Société INTERMETAL SA	1	10 664	0	6 956
Société Nouvelle de Construction SNC	7	197 999	- 24 282	21 062
Société Technique Industrielle et Commerciale	1	49 998	3	26 086
Société TRANSIDER	0	1	- 19	0
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	33 177	- 136	5 883
Société Sens Inverse	1	977	0	491
Société SAMFI « SARL »	0	3	- 106	0
Société METALSHIP	0	1	426	0
Société INTER FER FORGE	0	1	- 23	0
Société C.C.P.S	1	24 939	- 15	7 500
Société PROSID SUD	3	731 790	- 57	68 384
Société d'étude et de construction métallique	0	2	0	0
Société INTERCHAUX	2	46 192	72	6 231
Société ROYAL OLIVE OIL	1	491 644	0	119 544
Société TOUTALU	5	98 907	0	12 148
Société SITEL	0	1	- 4 337	94
STE PIMA	1	184 210	- 437	23 855
STE PRO PARTS	1	44 845	7 714	9 496
STE PLASTIC SIPA SUD	1	22 801	0	2 719
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	109 696	0	16 570
STE ROYAL TRADING	2	88 505	0	10 627
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	0	0	0	1 816
<b>MOURABAHA et autres financements bancaires</b>	<b>45</b>	<b>19 351 337</b>	<b>0</b>	<b>1 371 862</b>
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	3 292 482	0	448 952
Société INTERMETAL SA	3	971 472	0	239 073
Société PROSID	4	3 998 419	0	139 065
Société PROSID SUD	11	4 429 899	0	280 904
STE ROYAL TRADING	11	2 967 625	0	149 349
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	3	394 408	0	10 680
Société Nouvelle de Construction SNC	5	1 998 398	0	16 079
Société SAMFI « SARL »	1	1 000 000	0	81 300
Société TOUTALU	3	298 634	0	6 460
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>21 832 480</b>	<b>- 21 504</b>	<b>1 749 124</b>

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED au 31 Décembre 2021 concernent 1 contrat IJARA et 31 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats au cours de l'exercice 2021	Financement HT	Commissions HTVA	TVA	Comm TTC
<b>Financements IJARA</b>	<b>1</b>	<b>76 574</b>	<b>250</b>	<b>48</b>	<b>298</b>
Société PROSID SUD	1	76 574	250	48	298
<b>Financements MOURABAHA</b>	<b>31</b>	<b>13 905 680</b>	<b>53 947</b>	<b>10 251</b>	<b>64 199</b>
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	3 292 145	8 230	1 564	9 794
Société INTERMETAL SA	2	1 154 553	2 362	450	2 812
Société PROSID	0	0	0	0	0
Société PROSID SUD	7	2 956 112	14 781	2 808	17 589
ROYAL TRADING	13	4 775 068	11 938	2 268	14 206
INNOV ALLIANCE TECH SA	5	429 168	3 650	694	4 344
Société Nouvelle de Construction SNC	0	0	0	0	0
Société SAMFI « SARL »	1	1 000 000	10 000	1 900	11 900
Société TOUTALU	3	298 634	2 986	567	3 554
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>13 982 254</b>	<b>54 197</b>	<b>10 299</b>	<b>64 497</b>

### **Conventions de financement conclues avec l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED :**

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur Mr. HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2021 se sont élevés à 335 693 DT.

### **WIFAK SICAR**

#### ***Conventions de fonds gérés conclues avec la société WIFAK SICAR***

Par ailleurs, les sommes placées par la société sous forme de fonds gérés au cours des exercices antérieurs, se détaillent comme suit :

- Placement au cours de l'exercice 2017 de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 67 500 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2016 de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2015. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 67 500 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2015 de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2014. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 28 000 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2014 de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2013. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 21 000 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2013 de 2 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 30 000 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2012 de 1 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 15 000 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2009 de 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 30 Décembre 2009. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 7 500 DT.

### **Dépôts rémunérés par WIFAK SICAR auprès de WIFAK BANK :**

Le solde des comptes courants rémunérés ouverts par « WIFAK SICAR » auprès de « WIFAK BANK » au 31/12/2021 s'élève à 6 101 029.736 DT. La rémunération des comptes courants rémunérés, s'élève au 31/12/2021 à 225 380.652 DT.

### **Convention d'assistance, conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"**

Le Conseil d'Administration réuni le 18/02/2015, a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2019, la banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En 2019, 2020 & 2021, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA  
BANQUE « WIFAK INTERNATIONAL BANK »**

*Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100*

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **Etats financiers Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2021**

*Mesdames, Messieurs les actionnaires*

#### **I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés**

##### **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui comprennent le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidés arrêtés au 31 Décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de 990 562 183 Dinars et un résultat consolidé bénéficiaire après effets des modifications comptables de 1 808 344 Dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, du groupe au 31 Décembre 2021 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

##### **2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### **3. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

### **3.1. Evaluation des engagements de la clientèle**

#### **Risque identifié**

Le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements de signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2021 un solde de 603 571 413 Dinars, dans le bilan consolidé du groupe (61%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 6 108 033 Dinars) dans le résultat consolidé de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers consolidés annuels au paragraphe « 2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

#### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par le groupe, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.
- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.
- Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

### **3.2. Evaluation du portefeuille titres d'investissement**

#### **Risque identifié**

Au 31 Décembre 2021, et telle qu'indiqué au niveau de la note aux états financiers consolidés « 1-5 – Portefeuille d'investissement », l'encours brut du portefeuille d'investissement s'élève à un montant brut de 12 037 107 Dinars, couverts par des provisions de 2 160 329 Dinars, soit un montant net de 9 876 778 Dinars.

Le portefeuille d'investissement est constitué par des participations (cotées et non cotées) et par d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc...

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont présentés au niveau de la note aux états financiers consolidés « 2-4 : Portefeuille investissement ».

En raison du niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

#### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Nos diligences d'audit du portefeuille d'investissement ont, notamment, consisté à :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard, notamment en matière de réalisation et d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

### **3.3. Prise en compte des revenus des financements accordés**

#### **Risque identifié**

Les revenus des opérations de financement accordés par le groupe, telle que mentionné au niveau de la note aux états financiers consolidés « 5-1 : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2021, à 66 123 404 Dinars, dont 31 682 393 Dinars proviennent de l'activité IJARA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe.

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « 2-8 : Comptabilisation des revenus », nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

#### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

### **3.4. Identification des impôts différés et caractère recouvrable des actifs d'impôts différés**

#### **Risque identifié**

Les états financiers consolidés font apparaître parmi les autres actifs (Note 1-7 : Autres actifs) un actif d'impôt différé pour un montant de 1 595 573 DT, ce solde provient de différences temporaires déductibles composées de provisions pour dépréciation des participations, détenues tant par la société mère « WIFAK INTERNATIONAL BANK » que par sa filiale WIFAK SICAR, qui ne sont pas admises en déduction à la date de clôture mais qui le seront une fois les provisions comptabilisées seront réalisées et des pertes fiscales de la société mère « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui sont admises en déduction sur les exercices postérieurs.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de la part de jugement devant être exercée par la direction par rapport aux incertitudes relatives au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé au 31 Décembre 2021. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles déductibles pourront être imputées.

#### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société concernée par les différences temporaires déductibles, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;
- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société concernée par les différences temporaires déductibles à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les résorber ;
- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à la société concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

#### **4. Paragraphe d'observation**

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.
- 2- En date du 30 décembre 2020, l'administration fiscale a notifié à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » les résultats partiels du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2016, mentionnant un redressement pour un montant de 1 122 118 DT.

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. A ce titre, une provision pour risque fiscal a été constituée pour un montant de 500 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres d'ouverture (modification comptable) au 31 décembre 2020.

En date du 07 Mai 2021, la banque a reçu la réponse de l'administration fiscale qui a ajusté le redressement à la baisse à un montant de 856 435 DT. La banque a fait opposition à cette réponse en demandant le traitement du dossier devant la commission de réconciliation.

- 3- En date du 19 Avril 2021, l'administration fiscale a notifié à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » les résultats complémentaires du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2019, mentionnant un redressement pour un montant de 3 862 331 DT en principal et pénalités, conjugué à une révision vers la baisse du report de TVA et celui de l'impôt sur les sociétés pour des montants respectifs de 1 979 189 DT (6 030 634 DT au lieu de 8 009 823 DT ) et de 156 359 DT (575 511 DT au lieu de 731 870 DT ), constatés au 31 décembre 2019.

En date du 2 juin 2021, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux. Sur la base des informations à notre disposition, à ce jour, l'impact définitif de cette situation et de celle relative à la période ultérieure ne peut pas être estimé de façon précise.

En réponse à la correspondance parvenue de l'administration fiscale en date du 27/08/2021, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition en date du 14/09/2021.

Pour faire face à ce risque fiscal, une provision pour risque et charge a été constituée pour un montant de 1 100 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres (modifications comptables) de l'exercice 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

## **5. Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## **7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.



## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe WIFAK BANK. Il est à rappeler que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la Direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié des défaillances majeures du dispositif de contrôle interne, liées essentiellement à l'inefficacité des structures de contrôle permanent, aux écarts relevés entre la position de change comptable et celle issue de la salle de marche, à la procédure d'inventaire du matériel récupéré et à l'exhaustivité des engagements hors bilan comptabilisés. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

### **LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**CABINET NEJI FETHI - CNF**

**Fethi NEJI**

**UNIVERS AUDIT**

**Rachid NACHI**